Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1972)

Heft: 190

Artikel: L'aménagement du territoire à l'épreuve

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1016079

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le socialisme de M. Olof Palme

La Suède ne cesse de démontrer sa vitalité. Preuve en soit que sa santé indispose des gens de tous bords, mais également anémiés.

Nous avons connu des campagnes électorales où le contradicteur de service du parti bourgeois venait dire que là où le socialisme était au pouvoir, on constatait que le coût de la vie augmentait plus vite, que les impôts étaient plus lourds et les gens plus malheureux si l'on en croit le nombre des suicides.

L'ancien conseiller d'Etat vaudois Oguey s'était illustré dans le genre en démontrant en réponse à une interpellation que le nombre des suicides, des cas d'alcoolisme, etc. était plus important en Suède que chez nous. L'annuaire suisse de statistique démontrant le contraire, le député Leu l'avait par petite question sommé de donner ses sources.

Les sources n'étaient que des préjugés, vulgaires comme ceux qui s'imaginent, parce que la femme a joui en Suède avant d'autres pays, d'une plus grande liberté, qu'une Suédoise est une Mariecouche-toi-là.

Combien n'avons-nous pas aussi entendu des gauchistes palabrer pour démontrer que le capitalisme était encore debout en Suède, que les logements étaient chers; bref que c'était du socialisme en trompe-l'œil, vérifiant par leurs propos la formule cruelle de Revel : la France est certainement le pays où l'on trouve la plus petite quantité de socialisme réalisé pour le plus grand nombre de socialistes intraitables.

Cette santé suédoise et socialiste, on la découvre d'abord dans le fait que c'est là et nulle part ailleurs qu'a été poussé aussi loin le perfectionnement du socialisme et de la démocratie.

La Suède n'est pas un modèle à copier. Elle est un modèle de socialisme inventé. Cette invention reste étonnamment vivante. La rigueur intellectuelle de l'interview donnée par Olof Palme au journal « Le Monde » mériterait d'être reproduite intégralement.

Nous avons retenu prioritairement cette vue cavalière de l'histoire sociale contemporaine. Palme déclare:

« Regardons en perspective l'évolution sur plusieurs décennies: pendant les années 30, la priorité allait naturellement à la lutte contre le chômage — pendant les années 50, la tâche principale fut de développer le secteur public: enseignement, santé, routes, etc., — pendant les années 70 et 80, nous allons renouveler la vie sociale par la démocratie dans le travail. Le monde sait maintenant que l'expansion ne peut pas tout résoudre, qu'elle n'élimine pas les injustices et les inégalités. C'est au fond l'échec des deux grands systèmes connus à l'Est et à l'Ouest qui sont tous deux axés sur la croissance et ignorent trop les besoins sociaux de l'individu. La société, ce n'est

pas seulement la production, c'est les gens. Nous vivrons donc avec la croissance, mais nous devons pousser plus loin la redistribution : redistribution des revenus et redistribution des pouvoirs. »

Comment, devant ce cahier des tâches, ne pas remarquer que la Suisse va réaliser durant les années 70 à 80, ce que Olof Palme décrit comme la tâche des années 50. Quand aborderons-nous ce que Palme considère comme la tâche actuelle du socialisme suédois?

Certains estiment que la tendance égalitaire du socialisme suédois n'est qu'un excès d'intervention étatique, une volonté d'égalitarisme de nature bureaucratique.

Nous pensons au contraire que la démocratie exige une plus profonde redistribution des revenus et des pouvoirs. Nous aurons l'occasion de développer dans DP, constamment, ce thème fondamental.

VAUD

L'aménagement du territoire à l'épreuve

L'aménagement du territoire ne se limite pas à un problème de définition des zones. Mais il commence par là. D'abord circonscrire les zones interdites à la construction, empêcher l'expansion broussaillante, la destruction des plans qui par leur unité font la beauté des paysages.

Tirant à la limite le champ d'application des mesures fédérales, le Conseil d'Etat vaudois vient, par un arrêté de sa compétence, de classer comme terrains non-constructibles toutes les zones sans affectation spéciale; il se réserve le droit, lorsque les zones constructibles légalisées sont surdimensionnées, de réduire les possibilités de construction.

La mesure est certes draconienne, mais sa portée dans le temps limitée.

Déjà la contre-offensive s'amorce. Me Marcel Regamey veut faire croire qu'il s'agit de mesures que les bureaux auraient réussi à glisser en douce dans les dossiers d'un Conseil d'Etat inexistant. On va brandir l'autonomie communale, quoi encore?

La réalité est simple.

- la mise en place des plans directeurs régionaux implique que la situation soit gelée afin que rien d'irréversible ne les compromette,
- le Conseil d'Etat a certainement été très conscient de la portée de la mesure puisque M. Ravussin a tenu conférence de presse pour expliquer la porté de l'arrêté et qu'il s'est référé expressément au Conseil d'Etat.

L'attitude du Parti radical dans cette épreuve décisive va être intéressante à observer. Essaierat-il par un double jeu de se dédouaner en lançant quelque représentant radical des communes, comme M. Claude Perey, ou aura-t-il le courage d'assumer ses responsabilités gouvernementales?